

Les métiers de la culture et du patrimoine

Ces métiers sont liés à la connaissance, à la création. Leurs domaines d'actions sont très variés allant de la mise en place de projets culturels, de l'accueil du public au sein des équipements, à l'organisation d'évènements et d'animations.

► Les métiers territoriaux du secteur culturel :

- Responsable de l'action culturelle,
- Directeur de musée, médiathèque, bibliothèque,
- Bibliothécaire,
- Archiviste,
- Médiateur culturel,
- Adjoint du patrimoine,
- Gardien de musée.

► Comment y accéder ?

Concours (adjoint du patrimoine 1^{ère} classe, bibliothécaire et assistant de conservation du patrimoine, attaché de conservation du patrimoine, conservateur du patrimoine,...)

Recrutement direct sur certains emplois (catégorie C) et pour les travailleurs reconnus handicapés

Recrutement des non-titulaires (contrat CDD) : remplaçants – contractuels et chargés de mission...

► Où travailler ?

Les communes et les intercommunalités : archives, bibliothèques et médiathèques, musées, salles de spectacles ...

Les régions et les départements : archives, bibliothèques, musées.



Modalités d'accès aux différents cadres d'emplois

CATEGORIES	CADRES D'EMPLOIS	CONCOURS			ORGANISMES
		EXTERNE	INTERNE service effectif public	3 ^{ème} VOIE expérience professionnelle	
A	Conservateur du patrimoine	Licence ou diplôme de niveau II	4 ans		CNFPT
	Conservateur de bibliothèque	Etre âgé de 30 ans et titulaire d'un diplôme national	7 ans		
	Attaché de conservation du patrimoine	Diplôme national sanctionnant un 2 nd cycle d'étude	4 ans	4 années	CDG
	Bibliothécaire	Diplôme national d'étude supérieur			
B	Assistant qualifié de conservation du patrimoine	BAC + 2 dans la spécialité	4 ans	4 années	
	Assistant de conservation du patrimoine	Bac ou diplôme homologué de niveau IV			
C	Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	Diplôme de niveau V	Recrutement direct sans concours		
	Adjoint di patrimoine de 2 ^{ème} classe				

Les métiers de la culture et du patrimoine

56, rue Bicoquet 14052 CAEN

Tél : 02.31.15.50.20 / Fax : 02.31.85.98.76

Mail : cdg14@cdg14.fr / Site internet : www.cdg14.fr